

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 10 DECEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice	29
- présents	22
- votant par procuration	0
- absents	7
- total des votants	22

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 14 décembre 2020.

xxx

L'an deux mille vingt, le jeudi dix décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le 1^{er} décembre, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Afin d'assurer la tenue de la réunion du Conseil Municipal dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, celle-ci s'est déroulée sans que le public ne soit autorisé à y assister. Le caractère public de la réunion a toutefois été assuré puisque les débats étaient accessibles au public, en direct, via le compte Facebook de la commune.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Yves GIMAY, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMÂÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Virginie RUFFIN-MICHEL, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Evelyne BAILLEUL, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Damien AUBÉ, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, Mme Marianne DUHAMEL, Conseillers Municipaux.

Absents :

M. Philippe LEROUX, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, Mme Laurence HARDY, M. Jean-Yves GOGNET, Conseillers Municipaux.

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Evelyne BAILLEUL est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.128/12.20

Objet : Opération ticket sport – Vacances d'hiver et d'automne 2020
Subventions aux associations

Délibération n°: D.128/12.20

**Objet : Opération ticket sport – Vacances d'hiver et d'automne 2020
Subventions aux associations**

Monsieur LEMAÎTRE rappelle que le dispositif « ticket sport » permet de pratiquer gratuitement dès 3 ans, seul ou en famille, des activités sportives en fonction d'un planning défini avant chaque période de vacances et de découvrir les associations sportives lillebonnaises.

Le critère d'attribution des aides financières versées, sous forme de subventions, aux associations participant au dispositif ticket sport pendant les vacances scolaires – hiver, printemps et automne – est le suivant :

- 45,73 € forfaitaire pour une 1/2 journée d'animation, subvention plafonnée à 10 séances par an.

Des activités ont été dispensées pendant les vacances scolaires d'hiver et d'automne. ; celles prévues pendant les vacances de printemps n'ayant pas pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Considérant qu'il convient de verser des aides financières aux associations sportives ayant participé à l'activité ticket sport pendant les vacances scolaires d'hiver et d'automne 2020,

Considérant qu'afin d'éviter tout conflit d'intérêt, les élus membres des associations, ci-dessous désignés, ne prennent pas part au vote de la délibération :

- *Maison des Jeunes et de la Culture : Mme Marie-Hélène LONGO, Mme Evelynne BAILLEUL, Mme Michelle DAJON (Elues de la majorité)*
- *GABS : M. Sébastien MORO (Elu de la majorité)*

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser le versement des subventions, aux associations sportives qui ont participé à l'activité ticket sport pendant les vacances scolaires d'hiver et d'automne 2020, selon le tableau ci-joint.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et ont les membres présents signé au registre après lecture.

Pour extrait certifié conforme,
le Maire de Lillebonne,



The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Lillebonne, Seine-Maritime. The seal features a central emblem with a figure and the text 'VILLE DE LILLEBONNE' and 'SEINE-MARITIME'. Overlaid on the seal is a large, handwritten signature in black ink.

Délibération n°: D.128/12.20

**Objet : Opération ticket sport – Vacances d'hiver et d'automne 2020
Subventions aux associations**

**TICKET SPORT - ANNEE 2020
(vacances d'hiver et d'automne)**

Hiver Nombre de séances	Automne Nombre de séances	Nombre de séances retenues pour l'année	TOTAL 1 séance = 45,73 €
-------------------------------	---------------------------------	--	--------------------------------

USL Basket	1	2	3	137,19
USL Badminton	0	3	3	137,19
USL Danse	0	1	1	45,73
USL Football	0	3	3	137,19
USL Judo	3	2	5	228,65
USL Karaté Dojo 76	4	2	6	274,38
USL Handball	3	2	5	228,65
USL Tennis	0	2	2	91,46
USL Tennis de table	0	0	0	0
USL Patinage artistique	0	0	0	0
USL VCL	1	0	1	45,73
USL Boules	0	0	0	0

Sous-total USL 1 326,17 €

MJC	6	7	10	457,30
Majorettes	1	1	2	91,46
A.A.P.P.M.A.	0	0	0	0
GABS	1	0	1	45,73
OVTT	1	1	2	91,46

TOTAL	21	26	44	2 012,12
--------------	-----------	-----------	-----------	-----------------

Somme prévue au budget primitif 2020 de la Ville - Fonction 40 (07/40/6574/ticket sport).

